

TGF



Tribunal pour les Générations Futures

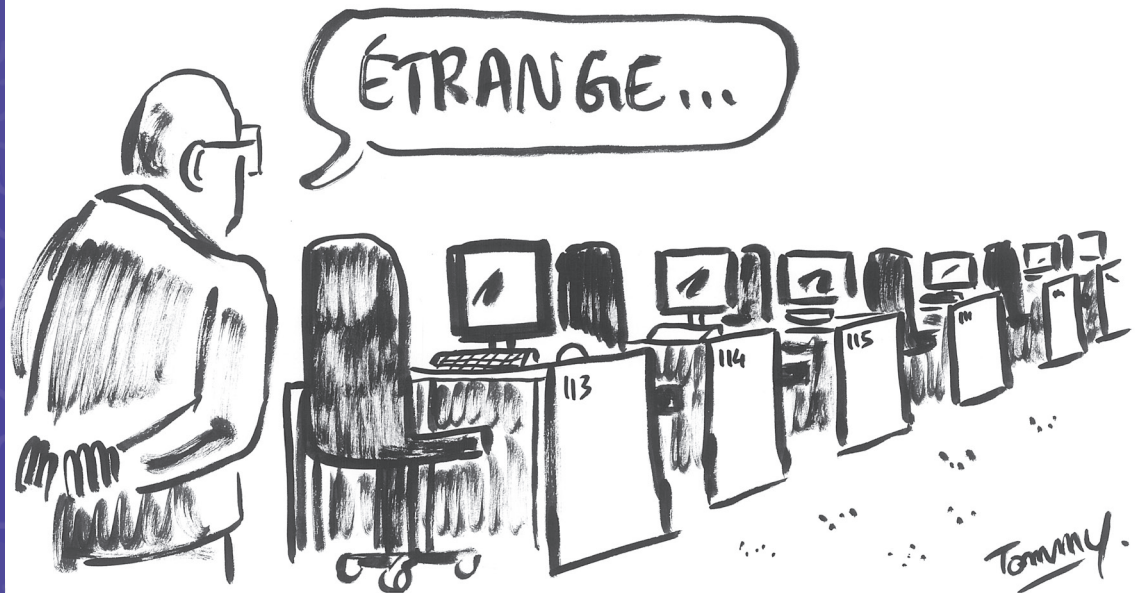


LES GRANDES ENTREPRISES FONT-ELLES ENCORE RÊVER ?

La Chaufferie (Tourcoing)

Mardi 28 mai 2024

LES GRANDES ENTREPRISES NE FONT PLUS RÊVER



Le rappel des faits

Le monde de l'entreprise est en pleine mutation. Notre rapport au travail et nos attentes envers les entreprises ne cessent d'évoluer, et de nombreux secteurs d'activité peinent à recruter.

Travailler dans une grande entreprise a longtemps été symbole de réussite. Certains estiment aujourd'hui que les grandes entreprises sont devenues ringardes, que leur fonctionnement est trop vertical, et qu'elles ne tiennent pas compte, ou trop peu, des enjeux climatiques et sociétaux. D'autres pensent au contraire que les grandes entreprises sont un gage de stabilité et permettent de réaliser ses rêves. Quel sera le verdict du public ?



*Le défi pour toute entreprise
consiste à recréer un lien
personnel avec ses clients,
mais aussi avec ses
collaborateurs.*



Les témoignages

Virginie Moczko, directrice des Relations Sociales et du développement RH chez ENGIE Solutions, premier témoin appelé à la barre, évoque les scandales éthiques et environnementaux qui ont entaché l'image de plusieurs grandes entreprises. Elle ajoute :

« Les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi craignent également de n'être que le maillon d'un rouage complexe, et d'être bridés par de nombreux process. »

Or, elle explique que de nombreuses entreprises développent une politique RSE et une culture managériale tournée vers la quête de sens. Le procureur, dubitatif, s'interroge sur la capacité des grandes entreprises à faire rêver face à une concurrence **« à taille humaine »**.

Virginie Moczko explique que les salaires ont augmenté de 8 % ces deux dernières années, grâce à la solidité et aux bons résultats de la société. L'esprit d'équipe et d'entreprise des collaborateurs est mis à l'honneur à travers des événements festifs et fédérateurs. Il importe également à ENGIE Solutions de sensibiliser les parties prenantes à la transition énergétique :

« Des salariés ont été formés à l'animation des fresques du climat. » 8 000 personnes – salariés, clients et étudiants d'écoles partenaires – ont ainsi été sensibilisés au sujet en trois jours.

ENGIE Solutions promeut par ailleurs une culture entrepreneuriale et recrute des profils susceptibles de faire bouger les lignes. Les techniciens gèrent notamment leur secteur de façon autonome. Face à l'avocat de la défense faisant allusion au possible désintérêt des jeunes diplômés pour ENGIE, Virginie Moczko oppose l'investissement et l'engagement des 16 000 salariés d'ENGIE Solutions, fiers de leur entreprise, qui œuvrent au quotidien à la neutralisation carbone.

« Les générations actuelles sont moins intéressées par le statut de l'entreprise que par une quête de sens. »



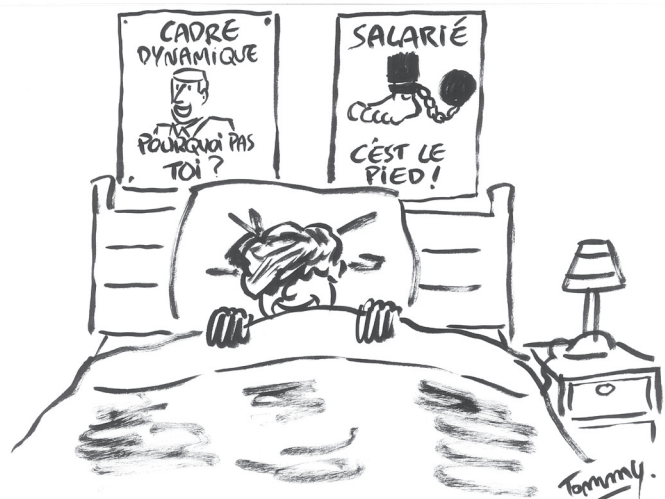
Comment repenser le service au quotidien de façon à ne pas considérer le client ou l'utilisateur comme un dossier ?

La présidente de la Cour appelle ensuite **Céline Marty**, chercheuse en philosophie du travail et en écologie, à témoigner. Le procureur, comparant les conditions de travail d'un maraîcher à celles d'un employé de caisse en supermarché, demande au témoin, taquin, si pour s'investir et trouver un sens à son travail, la taille (de l'entreprise...) ne compte finalement pas.

La jeune femme explique que le maraîcher, qui porte souvent la double casquette de producteur, crée effectivement un lien sociable et durable avec ses clients tandis que le supermarché incarne le règne de l'anonymat et du formel.

Au-delà de l'exemple cité transparait la question de l'organisation du travail et de la gestion des dossiers dans les grandes entreprises et les administrations.





Ce rêve d'indépendance se heurte à une réalité économique, et une concurrence généralisée qui ne permet pas de s'enrichir. L'auto entrepreneuriat devient alors une sorte d'auto exploitation

Plus la structure est importante, plus elle nécessite de moyens de communication et d'organisation. Des études ont ainsi démontré qu'au-delà de 115 personnes, il n'était plus possible pour les membres d'une organisation d'établir un lien de sociabilité satisfaisant avec chacun. En réponse à l'avocat de la défense qui lui demande si l'aspect normatif et hiérarchique de l'entreprise ne constitue finalement pas l'un de ses plus grands atouts, la chercheuse déclare que les normes permettent en effet de fixer un explicite, quand l'arbitraire intervient fréquemment dans les relations interpersonnelles.

L'avocat évoque ensuite la sacralisation actuelle de l'auto entrepreneuriat, synonyme d'accomplissement individuel.

L'avocat de la défense termine son interrogatoire en évoquant la question du sens au travail, largement relayée par les médias. Céline Marty explique que le sujet est légitime pour les salariés travaillant dans de grandes structures, où ils peuvent avoir l'impression d'être un rouage de la machine et de ne pas avoir de pouvoir sur leur activité.

En revanche, elle souligne qu' **« il est problématique voire dangereux que les entreprises s'emparent de ce sujet, le sens du travail relevant de valeurs et d'un parcours personnels »**.

Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités

Anne-Fleur Goll est le dernier témoin appelé à la barre. Formée à HEC, le discours qu'elle a prononcé lors de la remise de diplôme de sa promotion, exhortant ses camarades à une prise de conscience environnementale et sociétale, a été salué par une standing ovation.

Le procureur lui demande s'il est vrai que le pouvoir d'action d'une entreprise sur les grands problèmes du monde dépend de son poids économique. La jeune consultante estime que les multinationales sont « **le cœur du problème et donc moteur de potentiel transformateur** », mais soutient les actions personnelles, à son sens indispensables au changement.



Mixité, handicap au travail, lutte contre le harcèlement... L'avocat de la défense demande si les grandes entreprises, considérées comme vieillissantes, ne se situent finalement pas à l'avant-garde sur les thématiques sociétales et environnementales. Si Anne-Fleur Goll reconnaît le cadre avantageux qu'offrent les grandes entreprises à leurs salariés, elle estime néanmoins qu'elles ne vont pas assez loin sur la transformation de leur business model. C'est la raison pour laquelle elle travaille dans un grand cabinet où elle conseille banques et investisseurs afin qu'ils intègrent les contraintes climatiques dans leurs décisions de financement. Et à ce titre, les meilleurs de la classe sont les petites entreprises innovantes et non les multinationales. Elle conseille finalement aux jeunes diplômés qui hésiteraient à intégrer l'un ou l'autre type d'entreprise de s'écouter et de s'autoriser à bifurquer en cours de carrière.



Réquisitoire, plaidoirie et verdict

A l'issue du réquisitoire passionné du procureur et de la plaidoirie non moins enflammée de l'avocat de la défense, le public est invité à rendre son verdict.

Il déclare, à 67 %, que les grandes entreprises font encore rêver !

La conclusion de Matthieu Bonvoisin, directeur du territoire Nord-Est d'ENGIE Solutions



« C'est la deuxième fois que j'assiste à un Tribunal pour les Générations Futures, et je trouve les débats passionnants. Je retiens aujourd'hui deux notions : la question de la taille optimale d'une organisation, estimée à 115 personnes, et qui mérite d'être approfondie. Le deuxième point est plus philosophique et concerne la réussite. S'agit-il de servir pour réussir ou de réussir pour servir ? Que l'on ait suivi le cursus d'une grande école ou que l'on soit technicien.ne, mettre ses compétences au service d'une grande entreprise est un modèle que l'on devrait davantage promulguer. Mes valeurs se sont construites en même temps que ma carrière. J'aime la compétition et les challenges, à condition qu'une éthique soit respectée. La sécurité, la mixité et l'esprit d'équipe sont des valeurs fondamentales d'ENGIE Solutions, qui recrute environ 300 collaborateurs par an sur le territoire Nord-Est. Discutons ensemble de vos aspirations ! »



Tribunal pour les Générations Futures

LES GRANDES ENTREPRISES FONT-ELLES ENCORE RÊVER ?

La Chaufferie (Tourcoing)
mai 2024

